

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2025-173
Occupation du domaine public
Rue Ernest Boguet

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande de l'entreprise Les Charpentiers Montbardois ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise Les Charpentiers Montbardois est autorisée à réserver le parking face au 15 rue Ernest Boguet pour le stockage de matériel et le stationnement de véhicule, en raison de travaux de couverture, du lundi 22 septembre au mercredi 22 octobre 2025 (voir plan en annexe).

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise Les Charpentiers Montbardois qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : Les Charpentiers Montbardois, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.